

Pique-Nique ait lieu au Parc DeLorimier, aux conditions suivantes: "qu'un BONUS de \$50.00 soit accordé à l'Association; que toutes les entrées appartiennent à l'Association; que les hommes de Police requis sur le terrain soient à la charge de l'Association et des autorités du Parc DeLorimier par part égale.—Adopté.

Il est proposé par M. P. Daoust, secondé par M. J. A. Archambault, que le Pique-Nique ait lieu le 13 juillet 1904.—Adopté.

Il est proposé par M. J. A. Maynard, secondé par M. P. Daoust, que le comité général du Pique-Nique soit composé des membres suivants: "M. N. Chartrand, M. J. A. Beaudry, M. A. Bastien, M. P. Daoust, l'Echevin R. Turner, l'Echevin N. Lapointe, M. J. A. Maynard, M. J. A. Doré, M. J. A. Dionne, M. J. B. Deschamps.—Adopté.

Comité des Jeux.

Il est proposé par M. A. Bastien, secondé par M. Geo. St-Denis, que M. J. A. Maynard et M. C. Creely soient présidents conjoints. Comité: M. P. Daoust, M. Jos. P. Beauvais, M. Geo. St-Denis, M. A. Bastien, M. E. Gagnon, M. E. Limoges, M. E. Upton, M. T. R. Stone, M. J. O. Levesque, M. C. Colpron, M. H. Ste-Marie, M. J. B. Berthiaume et M. A. E. Landry.—Adopté.

Comité de Souscriptions.

Il est proposé par M. H. Ste-Marie, secondé par M. J. A. Beaudry, que M. P. Daoust et M. A. D. Fraser soient présidents conjoints. Comité: M. J. A. Archambault, M. J. B. Deschamps, M. J. A. Maynard, M. Beauvais, M. A. O. Galarneau, M. E. Upton, M. Geo. Neill, M. A. Laurendeau, M. J. N. Montpetit, l'Echevin N. Lapointe, M. J. A. Beaudry, M. A. Bastien, M. John P. Dixon.—Adopté.

Comité des Impressions.

Il est proposé par M. J. A. Maynard, secondé par M. H. Ste-Marie, que M. J. A. Beaudry, et M. E. Limoges soient présidents conjoints. Comité: M. J. M. Montpetit, M. J. O. Levesque, M. P. Daoust, l'Echevin R. Turner, M. E. Upton, M. C. Creely, M. J. T. Pigeon, M. E. P. Guillemette, M. Geo. St-Denis, M. E. Massé, M. J. A. Maynard, M. E. Beaudoin, M. J. A. Paré.—Adopté.

Comité de Réception.

Il est proposé par M. P. Daoust, secondé par M. A. Bastien, que M. N. Chartrand, l'Echevin S. D. Vallières, l'Echevin R. Turner, l'Echevin N. Lapointe et M. Thomas Gauthier soient présidents conjoints. Comité: Ex-Echevin F. Kinsella, l'Echevin J. O.

Ricard, l'Echevin J. H. Paquin, l'Echevin E. Larivière, M. Geo. Graham, M. E. Upton, M. E. Limoges, M. J. A. Beaudry, M. T. Bergéron, M. J. A. Maynard, M. E. B. Beaudoin, M. A. D. Fraser, M. C. Creely, M. J. B. Deschamps, M. A. Bastien, M. J. O. Levesque.—Adopté.

Il est proposé par M. A. Bastien, secondé par M. Geo. St-Denis que l'Echevin R. Turner, l'Echevin N. Lapointe, M. J. A. Maynard, soient nommés délégués pour se joindre à MM. N. Chartrand, J. A. Beaudry, A. Bastien, délégués déjà nommés et autorisés pour représenter l'Association à la Fédération pour l'année courante, et que tous ces délégués soient autorisés à faire toutes les démarches nécessaires pour la formation et l'organisation de la Fédération.—Adopté.

Il est proposé par M. P. Daoust, secondé par M. A. Bastien que le secrétaire écrive au Conseil de Ville, lui demandant de mettre en force le règlement concernant la prohibition des timbres de commerce.—Adopté.

Il est proposé par M. J. A. Maynard, secondé par M. A. Bastien, que l'Association endosse la fermeture à bonne heure un soir par semaine, et que ses délégués, de concert avec ceux des autres Associations, fassent tous leurs efforts pour obtenir du Conseil de Ville un règlement à cet effet.—Adopté.

Il a été proposé par M. J. A. Beaudry, secondé unanimement qu'un vote de remerciements soit adopté en faveur des délégués des Associations Sœurs, qui ont bien voulu répondre à notre invitation, en assistant à notre assemblée de ce soir. Un vote de remerciements a aussi été proposé par M. J. A. Maynard et secondé unanimement en faveur des représentants du "Prix Courant" et de "La Presse" pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu rendre aux réunions de notre Association et pour les bons rapports qu'ils ont bien voulu en faire.—Adopté.

Un vote de remerciements est aussi adopté à l'unanimité en faveur du "Prix Courant" pour la proposition avantageuse faite par ce journal de se mettre à la disposition de tous les Epiciers de la Ville de Montréal.

LES RECOLTES AUX ETATS-UNIS

Les rapports au Chef du Bureau des Statistiques du Département d'Agriculture des Etats-Unis au 1er mai, indiquent que la superficie ensemencée en blé d'hiver en culture à cette date, était environ 27,093,500 acres. C'est 4,932,700 acres ou 15.4 pour cent de moins que la superficie ensemencée l'automne dernier, et 5,427,000 acres ou 16.7 pour cent de

moins que la superficie de blé d'hiver récolté l'an dernier.

Pour les 27,093,500 acres restant sous culture, la condition moyenne au 1er mai était de 76.5, c'est-à-dire une condition identique à celle rapportée au 1er avril pour la superficie totale ensemencée. Les conditions moyennes générales rapportées au 1er mai 1903 et au 1er mai 1902 étaient respectivement de 92.6 et 76.4, la moyenne de mai pour les dix dernières années étant de 84.2.

La condition moyenne du seigle d'hiver au 1er mai était de 81.2, en comparaison de 82.3 au 1er avril 1904; 93.3 au 1er mai 1903, et 89.5 la moyenne des moyennes de mai pendant les dix dernières années. Les records du département n'indique pour aucune des années précédentes une telle uniformité de conditions défavorables que celle rapportée ce mois.

ELOGE BIEN MERITE

A l'assemblée de l'Association des Bouchers tenue mardi soir, le 10 mai, et dont nous donnons rapport dans une autre partie du "Prix Courant" la résolution suivante proposée par M. J. A. Beaudry et secondée unanimement a été adoptée.

"Considérant que les relations entre le Président sortant, M. Alfred Leduc, et les membres de cette association ont toujours été des plus cordiales et afin de profiter de la circonstance qui se présente et pour rendre un témoignage public de ses mérites personnels et de la manière habile avec laquelle il a rempli ses fonctions, qu'il soit résolu que:

"Les membres de cette association regrettent vivement de voir M. Alfred Leduc abandonner la présidence et désirent exprimer de la manière la plus énergique l'estime qu'ils lui portent.

"Que les membres de cette association lui souhaitent le plus complet succès dans toutes ses entreprises et lui présentent l'hommage de leurs plus sincères sympathies.

"Que l'Association, si elle est privée de ses services comme président, ne conservera pas moins le souvenir de l'intérêt qu'il lui a porté et qu'il veut continuer à prendre à sa prospérité.

"Qu'une copie de cette résolution signée par les officiers de l'Association lui soit remise par les soins du Secrétaire."

M. Alfred Leduc qui a été l'objet de cette démonstration si flatteuse a été président de l'Association des Bouchers pendant cinq termes de six mois chaque et il n'aurait tenu qu'à lui de voir son mandat continuer.

Pendant son passage à cette charge importante, les affaires de l'Association ont grandement prospéré ainsi qu'en fait foi le rapport déposé par le Trésorier accusant une balance en caisse de \$2,216.34.